

colorchecker CLASSIC



0 cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20

x-rite

mm

WILLIAMSON'S PRINCIPLES OF MATHEMATICS

BY WILLIAMSON

SEVENTH EDITION

REVISED BY

WILLIAMSON

NEW YORK

1899

TEMPLE

STREETS

NEW YORK

1899

TEMPLE

STREETS

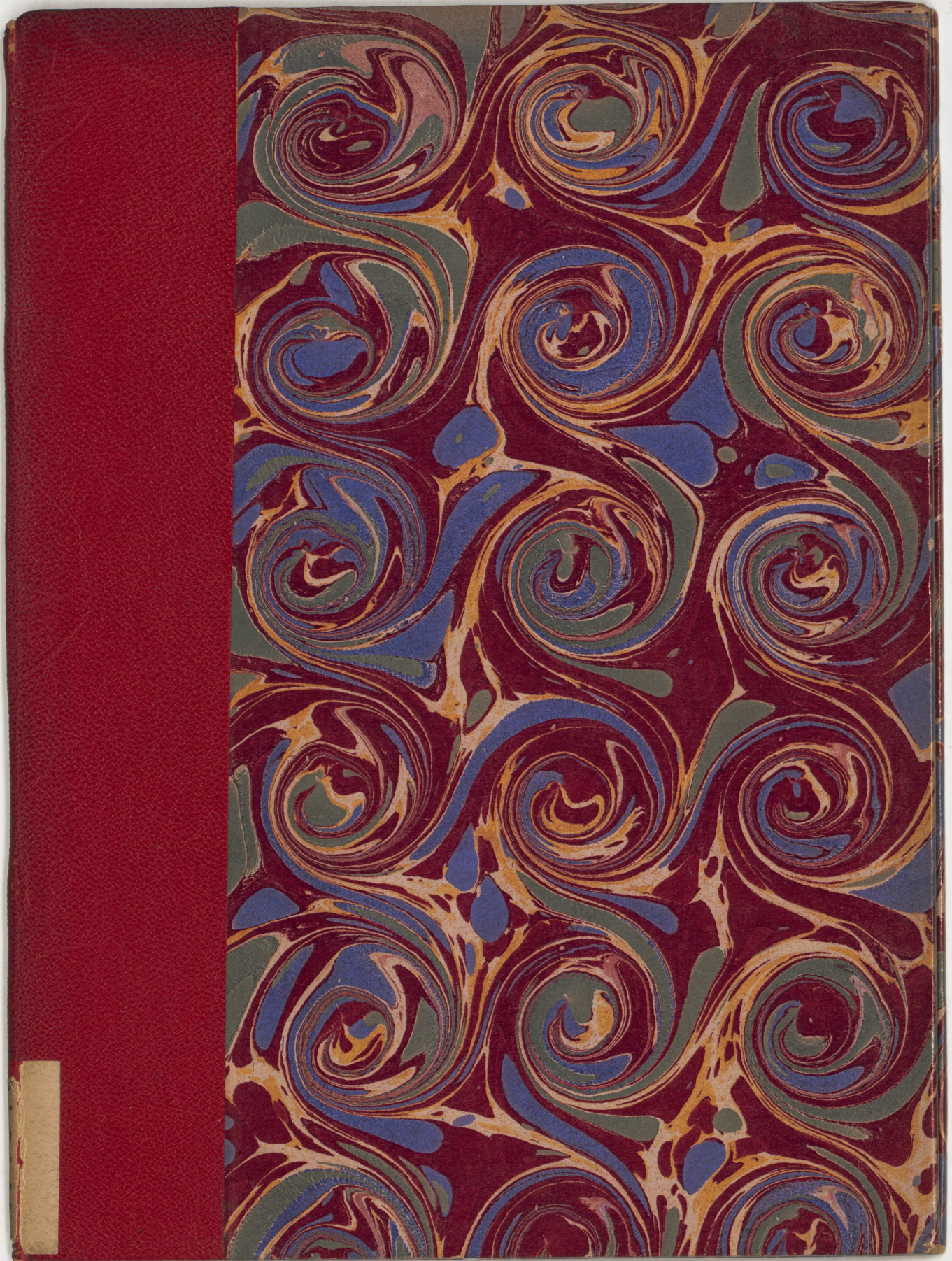
NEW YORK

1899

TEMPLE

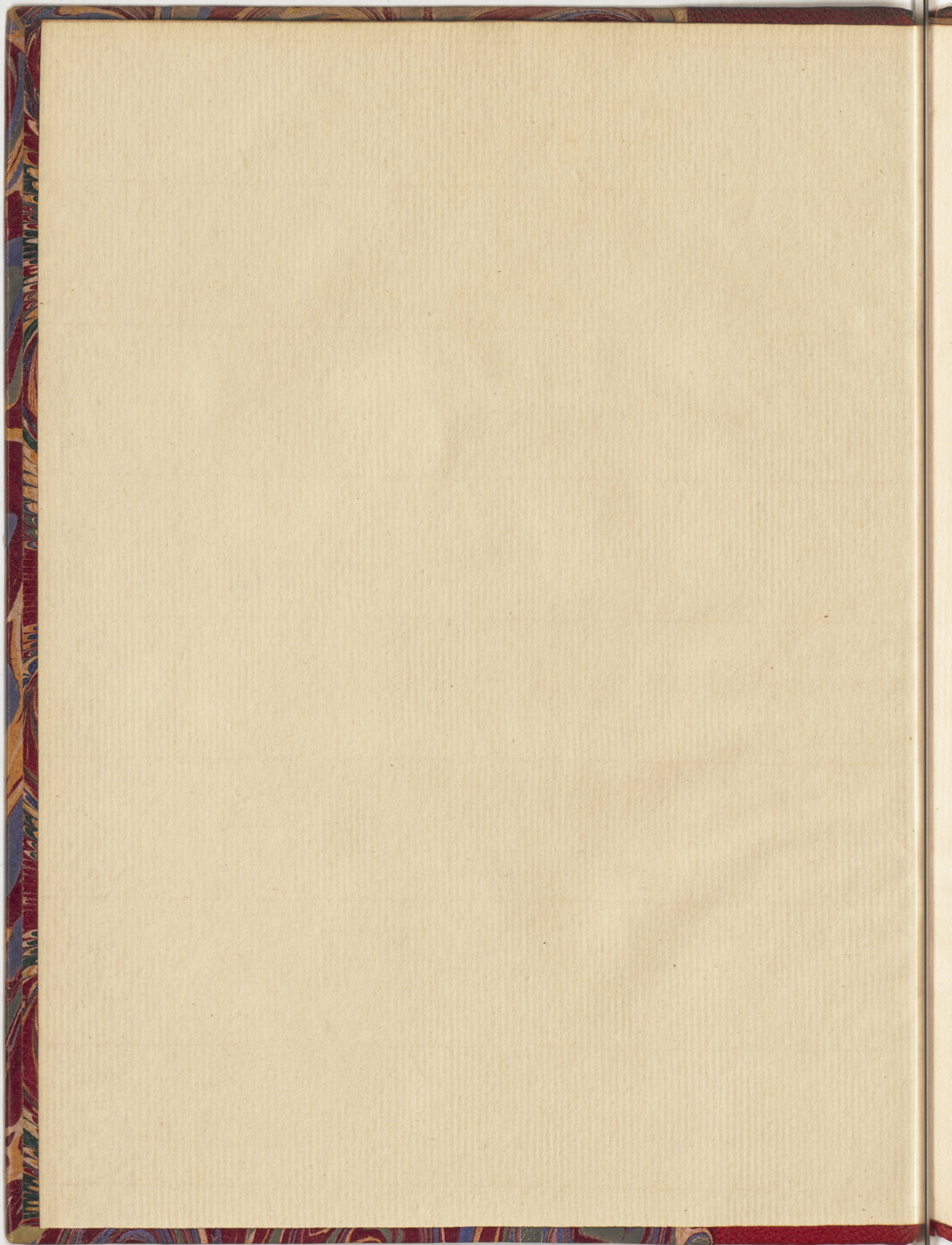
STREETS

NEW YORK

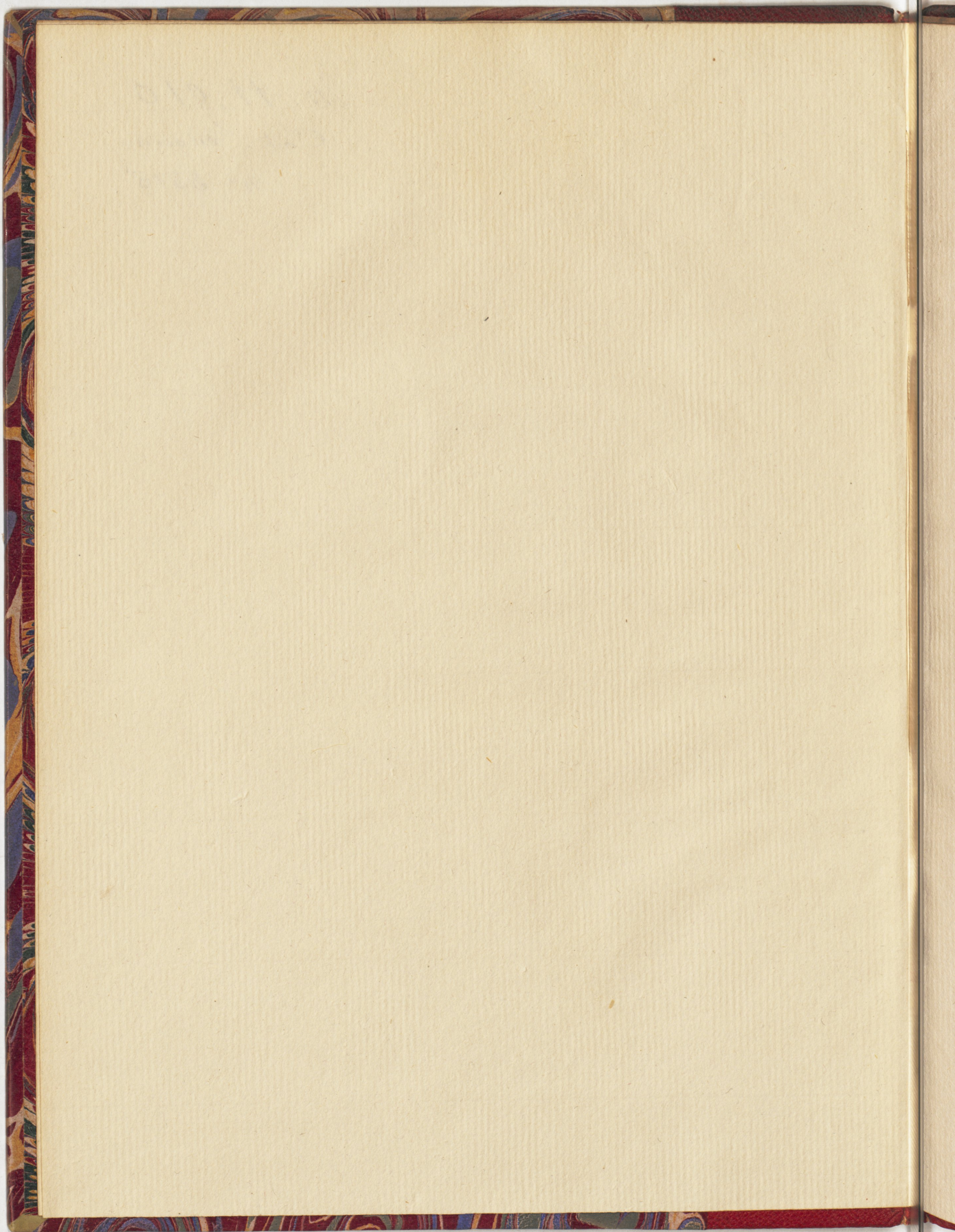








In. 11,910.
Cat. Moreau,
no 3515.



RESOLVTION POLITIQUE

4
—

Des deux principaux doutes qui occupent les Esprits du temps



Sçavoir est,
*Pourquoy est-ce que Mazarin a fait emprisonner Messieurs
les Princes dans le temps de la Minorité.*

*Et pourquoy est-ce qu'il s'opiniastre à leur detention, en veüe
des desordres qui troublent l'Estat, pour procurer leur
estargissement.*

Dediée

*A ceux qui voudront voir vne Apologie sans passion,
vne inuectiue sans aigreur, & un raisonnement
sans obscurité.*



M. DC. L.

322

H
1

RESOLUTION

POLITIQUE

Des deus principaux d'ordres de
copent les Esprits du temps



Scavoir est

Le premier est ce que se dit en la fin de l'ordonnance de l'ordonnance
des princes dans le temps de la Renaissance.

Le second est ce qui se dit en la fin de l'ordonnance de l'ordonnance
des princes qui tendent à l'Esprit pour donner leur
signification.

Et de

Lequel est ce que se dit en la fin de l'ordonnance de l'ordonnance
des princes qui tendent à l'Esprit pour donner leur
signification.

M. DC. L.

RESOLUTION POLITIQUE

du premier doute.

Pourquoy est-ce que le Cardinal Mazarin a fait emprisonner les Princes, dans le temps de la Minorité.

CE doute n'a point de fondement dans l'idée de certains petits sçauanteaux, qui tranchent des Docteurs en Politique, sans faire aucune reflexion, que c'est la science des solides; & que les raisons d'estat ne peuvent estre maniées que fort grossierement, par des personnes qui n'ont point vieilly dans l'exercice de leurs intrigues. Cét emprisonnement des trois Princes ne passe dans leur esprit, que pour vn ieu d'enfant qu'ils cōsiderent avec mépris, parce qu'ils iugent que son execution n'a iamais eu l'impossibilité, que les plus iudicieux y soubçonnoient plus raisonnablement; & pourueu qu'ils ayent allegué les raisons, dont le vulgaire repaist la foiblesse de son esprit, ils se persuadent fort facilement qu'il n'y reste rien plus à resoudre, quoy qu'en effet ils n'en ayent deuelopé, que les difficultez, que leur euidence naturelle rend visible, mesme aux moins éclairez dans les connoissances du gouvernement.

Les plus sages neantmoins ont de la peine à concevoir les raisons, qui peuvent auoir fourny le conseil de cet emprisonnement: mais sur tout lors que faisant reflection sur l'impuissance d'vne minorité, ils considerent qu'elle n'est point capable de brasser

vn si grand party; & qu'il semble tres-euident par l'inuincible experience de tous les siecles, que les Ministres sont ou mal intentionnez, ou fort imprudemment conseillez, lors que suiuant les lumieres, ou bien plutoist les caprices de leur ambition, ils portent les Regents à se mettre sur les bras ces grandes affaires, qui ne seruent puis apres, que de pretexte apparemment specieux, pour appuyer les reuoltes; pendant qu'ils ne deuroient auoir de conduite, que pour faire couler tout doucement le temps de la foiblesse de cet enfance, que les desordres ont troublé de tout temps quelque moderation que ses ministres ayent porté pour en estouffer les naissances.

C'est sur cette pensée, que les sensez establisent tous leurs soubçons, & c'est de-là mesme, qu'ils concluent par vne consequence necessaire, qu'il faut absolument aller foüiller au de-là des idées du commun pour y contempler les principes de cette dangereuse emanation, & les grands motifs de cet emprisonnement qu'vn Roy majeur eust entrepris avec moins d'esperance d'y reüssir, que dans le recouurement de la terre Sainte.

C'est pourquoy nous voyons que de tous ceux qui se debattent pour la resolution de ce doute, quatre puissans partis se sont formez, dont les vns concluent en interesséz: les autres en veritables genereux; plusieurs en Theologiens, quelques vns en Philosophes, & tous avec incertitude probable de la solidité de leur raisonnement: les interesséz se passionnent selon les motifs de leurs obligations, & la seule reconnoissance

fance les fait entrer en party pour y opiner en faueur de celuy qui capriue leurs iugements, souz le tirannique esclauage des esperances qu'il leur donne: les genereux ne se declarent, du moins en intention, que pour la verité; & leurs conclusions ne sont pas moins independantes de toute sorte de motifs interessez, que leurs esperances ne sont nullement allechées par les amorces d'aucun respect humain: les Theologiens ne resoluent rien que par les lumieres qu'ils empruntent de la prouidence, & lors qu'ils condamnent, ou qu'ils iustifient, ils pretendent que leurs iugements soient d'autant plus equitables, qu'ils sont pezez par les balances de la Iustice de Dieu: les Philosophes ne discourent que par Probleme, & la subtilité qu'ils employent pour la resolution de ce doute, cause mille confusions, qui font vn dedale, de la plus importante question du temps.

Pour moy, ie ne suis ny Philosophe, ny Politique, ny aucunement interessé, comme i'ay desia protesté dans l'entrée du discours d'estat; mais ie penle neantmoins qu'apres auoir attentiuement fouillé dans les secrets de Mazarin, ie peus y auoir rencontré les veritables motifs, qui l'ont pû porter à se refoudre pour ce dangereux emprisonnement; & pour en rendre la connoissance d'autant plus sensible que plus elle est esloigné du sens commun à raison de sa profondeur, ie presupose en premier lieu, que les obligations importantes que le Cardinal auoit à Monseigneur le Prince, depuis le succez du siege de Paris, auoiet tellement engagé cet ingrat à seconder toutes les inten-

B tions

tions de ce grand heros, qu'il n'en pouuoit choquer vne seule, sans vne méconnoissance d'autant plus noire, que plus il estoit contraint de confesser, qu'il ne s'estoit maintenu dans le gouvernement de l'estat, que par sa seule faueur; Secondement ie presuppose que la qualité de premier Prince du sang, & la gloire d'auoir fait paroistre sur le theatre de Mars, le plus redoutable vainqueur de l'Europe, & le plus illustre conquerant François se preloient à Mazarin; cōme deux titres specieux, qui le conuainquoient assez, que Monseigneur le Prince n'estoit plus en estat de faire des demandes qui ne fussent de beaucoup inferieures à la grandeur de son merite; & que par consequent il falloit se resoudre à interposer le credit que la fortune luy auoit acquis auprès de la Regente, pour ne luy laisser rien refuser de ce qui seroit au dessous de la Souueraineté. Ie presuppose en dernier lieu, que cette grande reconnoissance de Mazarin estoit incompatible, avec la necessité qu'il auoit de se maintenir dans sa premiere authotité, & que ce ministre ne pouuoit manquer de se voir reduit au dangereux choix, ou de refuser à Monsieur le Prince l'enterinement des demandes, qu'il ne luy pouuoit faire que tres-ambitieuses; ou de luy donner par reconnoissance ce qui le rendoit puis apres superieur & absolu sur tous les ordres de sa conduite.

La verité de ma premiere supposition ne paroistra que trop euidente à ceux qui voudront se ressouvenir, que ça esté la seule, quoy que genereuse imprudence de Monseigneur le Prince, que d'auoir entrepris

pris de soustenir le Cardinal Mazarin mal gré les efforts, que tout le Royaume faisoit pour le precipiter au plustost du gouvernail de l'Etat; & que la France qui l'auoit tousiours adoré comme le Dieu de la valeur du temps, & le veritable Cesar de ce siecle, ne changea son amour en haine, qu'apres le foible pretexte, qu'elle crut pouuoir emprunter de l'aveuglement de cette protection: si bien que si cét Heros restablit cét infame dans son premier éclat, en dépit de la coniuration generale de toute la monarchie, il en déchut luy-mesme dans l'idée des foibles, qui l'ayant du depuis regardé avec quelque refroidissement de leur premiere affection, ont donné occasion à cét ingrat de se preualoir de leur haine, pour ôster de deuant ses yeux, celuy, qu'il ne pouuoit regarder que comme le Ioseph de son restablissement: ainsi ie conclus par vne consequence aussi raisonnable que necessaire dans la politique des honnestes gens, que Monsieur le Prince ne s'estant descrié que pour auoir soustenu la chute de Mazarin, celuy-cy deuoit se sentir obligé de seconder desormais toutes intentions de cet Illustre protecteur, quelques releuées que son ambition les luy peut suggerer pour les heureux succez de ses entreprises. Il n'est que les fols & les enragez qui puissent s'inscrire en faux contre cette consequence.

Je passe cependant à ma seconde suposition, où i'ay d'abord à combattre les beaux pretextes de cét emprisonnement, artificieusement estallez dans la Declaration du Roy par les intrigues de Mazarin; &

ie soustiens que ce malicieux politique n'ayant pû trouver que des raisons supposées pour authoriser du moins en apparence, l'entreprise de ce coup hardy, n'a pû faire voir que des phantômes, afin d'en amuser l'imagination des foibles; en ce qu'après auoir rigoureusement censuré les actions irréprochables de Monsieur le Prince, il est enfin contraint d'alleguer pour les principaux chefs de son accusation, qu'il se rendoit trop importun à la Royauté par les demandes extrauagantes qu'il faisoit en toute sorte d'occasion, & sur tout par celles de l'Admirauté, & de l'épée de Connestable; & que cette nécessité où il aloit reduire l'authorité de son souuerain de ne pouuoir presque rien plus ordonner que par sa disposition, estoit d'une si dangereuse consequence, qu'on ne pouuoit plus en tolerer les progresz sans trahir visiblement les interests de sa majesté: Je sçay bien que la Declaration allegue d'autres pretextes, mais le iugement general de tous les sensez fait passer ceux que ie viens de nommer pour les principaux: ainsi puis que ma supposition est contradictoire à ces raisons supposées, ie n'ay qu'à les destruire, afin de l'establi.

Pour cet effet ie prie les Iuges de mon raisonnement de préocuper leur esprit d'une verité qui ne peut estre condamnée que par les ignorans dans les matieres d'Estat, & de faire reflection, que les actions d'un premier Prince du sang, quoy qu'esgales pour leur matiere, comme parlent les Philosophes, à celles d'un simple Seigneur, éclatent neanmoin tellement
pour

9
pour leur forme, ou pour la reflexion qu'on doit faire sur la plus eminente Noblesse de leur Autheur, qu'on leur doit vne recompense dautant plus grande, que plus elles releuent par dessus les autres, à raison de leur Principe: Cette verité ne peut-estre choquée que par ceux qui ne sçauent pas qu'une belle parole, qu'un Prince aura lachée dans vn conseil de guerre, merite beaucoup plus que ne feroit vn beaucoup d'épée dextremement assené par vn simple Seigneur dans le plus fort du combat; & que l'honneur que ce premier a, d'aprocher de plus près la personne du Roy, met toutes ses actions dans vn si haut degré d'élevation, que celles de l'autre n'y sçauoient iamais aspirer, quelque extraordinaire neantmoins que fut l'esclat avec lequel il les auroit produites. De ce raisonnement ie passe à vn second, & ie dis qu'il n'est point de Seigneur en France quelque illustre qu'il soit, dont les actions puissent marcher de pair avec celles de monsieur le Prince, mesme pour leur nombre & pour leur matiere; & que les plus iniustes ennemis de ce grand Heros, ne luy contestent pas la gloire de l'auoir emporté sur tous les Capitaines du temps, soit qu'ils considerent les batailles rangées, soit qu'ils regardent les prises des plus importantes places, soit qu'ils iettent leurs yeux sur les conquestes entieres des Prouinces: D'où ie conclus en suite, que puisque les gestes de monseigneur le Prince ne peuvent point souffrir de comparaison, mesme avec ceux des plus signalez Capitaines de l'Estat, ny pour leur forme, ny pour leur matiere; les recompenses qui doi-

C uent

uent s'en ensuiure, aussi releuer à proportiō par dessus celles que ces autres genereux pourroient pretendre.

Or est-il qu'il n'est point de simple Seigneur en France, voire mesme ny de simple Gentil-homme, qui ne crut auoir meritē l'ēpée de Connestable (car pour le baston de Mareschal, le bois en nait auioird'huy dans toutes les campagnes) s'il auoit emporté quatre victoires en bataille rangée, dont la premiere eust sauué l'Estat, comme le Rocroy de Monseigneur le Prince; s'il auoit pris les plus fortes places de l'Europe, comme Thionville, Philisbourg, Dunkerque, &c. s'il auoit fait perdre les titres d'inuincibles, ou de redoutables aux plus illustres Generaux d'armées de l'Europe, comme au Comte de Fontaines, aux Generaux Bec, Iean de Wert, Mercy, Mello, Picolomini, & à l'Archiduc: & s'il auoit surmonté les veux des plus hardis en executant comme Monsieur le Prince par dessus les idées de ceux qui n'auoient pas peu porter si haut, les souhaits mesmes de leur ambition.

Si cette verité reçoit quelque doute qu'on en demande la resolution à Philippe Auguste, qui ne crut iamais pouoir recompenser assez dignement le courage que Matthieu I I. de Montmorency auoit témoigné dans la bataille de Bouines, s'il ne luy mettoit en main l'espée de la France, dont il auoit si genereusement coupé les ailles de seize Aigles Imperiales; ne se contentant pas mesme du pouoir fort limité, que les Connestables auoient auant le succez de cette glorieuse iournée, & le releuant iusqu'à ce prodigieux rehaussement qui le fait auioird'huy regarder

garder comme l'écueil de la Royauté, par ceux qui ne considerent pas que le dessein de ce Dieu-donné, fut de réveiller le courage des plus genereux, en leur proposant vne épée, dont la iustice du premier Valois recompensa puis apres la valeur de Charles III. de l'illustre maison de Gié, apres le succez de la sanglante iournée de Cassel, & dont en suite Jean premier, Charles V. VII. VIII. Louis XII. & Henry second, ont honoré le merite de simples Gentils-hommes, tels qu'estoient le Connestable de Clifson, le Connestable du Guesclin, & plusieurs autres, qui ne sont pas inconnus aux sçauans.

S'il est donc vray que l'intention de ces illustres fondateurs, lors qu'ils ont estably ce haut degré de gloire, n'a esté que de le proposer en recompense à ceux qui voudroient y paruenir par la voye des Heros; & qu'en effet il est constant par la suite de tous les siècles, que ç'a esté la plus haute faueur dont nos Roys ont voulu reconnoistre les seruices de ceux qui ne s'estoient point épargnez dans les occasions, pour la meriter; N'est-il pas encore plus vray que Mazarin est le plus extrauagant de tous les hommes, en ce qu'il veut faire voir dans la Satyre qu'il a faite paroistre sous le tiltre de Declaration du Roy, que la demande que Monseigneur le Prince faisoit de cette charge estoit trop ambitieuse; & qu'il estoit trop insolent de pretendre vne recompense, dont les Roys de tout temps, & les plus iustes mesmes ont honoré depuis peu, les simples Gentils-hommes.

Falloit-il donc, Voleur trauesti en Cardinal, que
ce

ce Prince ne demandât pour recôpense de toutes ses actions qu'un simple baston de mareschal de France ? falloit-il qu'il bornast son ambition à se contenter des honneurs, dont tes caprices sont à la veille de combler des infames ? falloit que cet illustre Sang, dont cet Heros a cimenté le repos de l'Estat ne fust versé, que pour teindre cet escarlatte, dont la France ne t'a reuestu que dans sa pamoison ? falloit-il ne recompenser ce Cesar que d'un vain tiltre de General d'armée, que des temeritez heureuses font porter tous les iours, à des potirons de terre, heureusement éclos apres les chaleurs de quelque legere escarmouche ? falloit-il que son bras conquerant ne moissonnast des lauriers, que pour en couronner tes fauois ? falloit-il que cette illustre espée qui nous a tousiours acquis le glorieux tiltre de redoutables ne fust point celle de Connestable ; & que ces heroiques actions qui l'ont fait souhaitter par les nations estrangeres, pour releuer l'esclat de leurs couronnes, ne fussent point honorées des plus illustres recompenses de la Monarchie ?

Si la Iustice de la France n'a pû refuser vn baston de mareschal à vn Gentil-homme pretendu, pour auoir fait des actions de Cheuau-leger, ou enleué quelques quartiers à la faueur de la nuit : qu'est-ce qu'elle pouuoit refuser à celuy, qui estant nay premier Prince du Sang, auoit genereusement prodigué sa vie pour l'exposer en plein midy dans les illustres hasards de quatre batailles, dont il est sorty vainqueur, & triomphant mal-gré l'opiniaistre resistance de ses

deses ennemis? Si nous voyons que des simples Gentils-hommes emportent tous les iours les titres de Generaux, pour auoir surpris quelque bicoque, ou pour s'estre porté genereusement à la breche, à la teste des enfans perdus: La France peut-elle auoir de recompenses qui ne soit inferieures aux merites de Monseigneur le Prince, puis qu'il se peut vanter d'auoir forcé des villes imprenables, & de n'auoir iamais attaqué que des rampars où nos ennemis croyoient estre à l'abry de toutes sortes d'affauts?

Mais ie veux faire tréue de tous ces Eloges, de peur de m'emporter insensiblement au panegyrique, pour conclure en faueur de ma seconde supposition, qu'il n'estoit point de demandes, qui ne fussent inferieures à celles que Monseigneur le Prince pouuoit faire tres-équitablement, pourueu qu'elles fussent au dessous de la Royauté; puis la matiere & la forme de ses actions, pour parler en termes d'escole, l'emportoient infiniment par dessus celle de nos plus illustres Generaux; puis que mesme plusieurs de nos Gentils-hommes auoient merité les plus hantes charges de l'Estat, pour auoir heureusement executé les Ordres de Monseigneur le Prince; puis que la moindre de ses actions estoient capable de faire vn Marechal de France; puis qu'il en auoit fait beaucoup plus qu'il n'en falloit pour meriter l'espée de Connestable, & puis que nos Roys mesmes n'ont iamais eu d'autre dessein, lors qu'ils ont basti cet eminent degré de gloire, que d'y asseoir les Illustres qui l'auoient merité dans cette grande lice; où Monseigneur le Prince a

D visible.

blement deuancé, tous ceux que nos Souuerains ont
iamais honoré de cette haute recompense.

Si quelqu'un veut s'inscrire en faux contre ces propositions, il faut necessairement, ou qu'il soit Mazarin endiable, ou qu'il soustienne qu'un premier Prince du Sang ne peut pas iustement porter son ambition plus haut qu'un simple Seigneur, ce qui seroit impertinent; ou bien qu'il soit contraint d'aduouer malgré son opiniastrété, que toutes les plus hautes charges de l'Etat estoient beaucoup inferieures à la iustice des demandes de Monseigneur le Prince; & qu'en luy donnant l'espée de Connestable, on n'assouuist qu'une petite partie des pretentions qu'il pouuoit iustement auoir sur tout ce qu'il y auoit de plus éclatant souz la Royauté,

Après cet inuincible raisonnement ma troisieme supposition, me reste à prouuer: ou ie soustiens que la conseruation de Mazarin dans l'eminente dignité de premier Ministre d'Etat, & la reconnoissance qu'il doit aux biens qu'il a receu de Monseigneur le Prince sont incompatibles; & qu'il faut necessairement qu'il se témoigne ingrat pour se maintenir, ou qu'il se destruisse volontairement pour se reuancher des faueurs dont il luy est reueuable. Voila deux necessitez estonnantes; mais elles ne paroistront pas moins euidentes, à ceux qui voudront considerer que la verification de cette supposition est vne consequence infaillible des deux precedentes; & qu'on ne m'aura pas plustost accordé que Mazarin doit la conseruation entiere de sa fortune à Monseigneur le Prince; & que

que celuy cy ne peut faire des demandes que le Mazarin ne soit obligé de fauoriser, & que la France ne doie enteriner; que ie ne concluë d'abord, qu'il faut necessairement, ou que le Cardinal soit ingrat, ou qu'il se destruisse pour reconnoistre son bien-faicteur.

Pour cette fin, il faut considerer que Monseigneur le Prince ne scauroit demander à la France, que ce que la faueur à mis à la disposition de Mazarin; & que la tyrannie de la fortune a fait de cet estranger le dispensateur Souuerain des honneurs, des charges, des dignitez, & de tous les commandements de la de la monarchie; si cela n'est vray qu'on me demande, ou qu'on me fasse voir le contraire: cela supposé, i'adiouste que ce pouuoir souuerain de la fortune de Mazarin est vn effet de la protection de Monseigneur le Prince, comme ses ennemis mesmes le confessent: je conclus doncques que Monseigneur le Prince ne scauroit estre refusé dans pas vne des demandes, dont l'entherinement general est à la disposition de Mazarin, à moins que cet infame obligé se resoluë de choquer son illustre bien-faicteur, avec la mesme authorité que sa protection luy a maintenu.

Ce discours ne laisse point douter de la premiere partie de ma supposition: ie passe à la seconde, pour faire voir que Mazarin ne scauroit fauoriser toutes les demandes de Monseigneur le Prince, sans se destruire; & qu'il faut necessairement qu'il le choque en quelque occasion, pour se maintenir dans le mesme pouuoir que ce Prince luy a conserué. Si quel-
qu'un

qu'un serbutte de la hardiesse de cette proposition; qu'il suspende son iugement, iusques à ce qu'il ait appris en premier lieu, que le pouuoir de mazarin est absolu, quoy qu'apparemment il soit dans la dependance des ordres de leurs Majestez; & que par consequent cette obligation necessaire que la reconnoissance luy imposeroit de seconder tous les mouuements de Monseigneur le Prince, le detroneroit de cette Souueraineté qu'il a dans l'estat, pour en faire entierement le pensionnaire de ses volonte: pour douter que cette grande subiection, à laquelle mazarin seroit obligé par le deuoir de sa reconnoissance, ne deust estre l'escueil infailible de sa haute fortune, ie croy qu'il ne faut point scauoir faire de reflection, que tout le pouuoir des premiers ministres de la minorité consiste dans cette grande liberté qu'ils ont de donner, ou de refuser selon les diuers caprices de leurs inclinations; & qu'ils commencent à dechoir de leur authorité, pour n'estre plus contez que parmy les domestiques de la Cour, lors que pour obuier à leur decadence par l'entremise de quelque Grand, la reconnoissance les oblige puis apres à ne branler que par les mouuements; & à ne porter l'apparence de souuerain sur les volonte: du Regent, que pour y faire regner en effet toutes les passions de celui, qui captiue leur liberté par la consideration de leur reconnoissance. De ce raisonnement des deux parties de ma supposition, ie conclus que mazarin doit estre ingrat s'il veut se maintenir; ou qu'il doit se perdre, s'il veut estre reconnoissant. Enrage qui
voudra

voudra, voila mon opinion, & celle des sensez.

Cependant ie reprends mon train, apres auoir establi la verité des trois suppositions que i'ay fait passer les premieres, comme les bases & les fondemens de mon discours; & certainement il me semble que la resolution du doute qui en fait le subiet, ne souffre plus de difficulté, si l'on veut adiouster à ces trois suppositions precedentes, celle que ie croy la plus infailible de toutes; c'est à dire, que le Mazarin n'a point de plus forte passion que celle de se maintenir dans le gouuernement absolu, & qu'outrè cela, c'est le personnage le plus méconnoissant, que la fortune ait iamais eleué dans le ministere d'Etat: Ie proteste deuant Dieu, que ie parle sans passion, ou que ie le pretends pour le moins, & que le motif de l'intérêt ne m'a rien encore fait auancer, qui puisse seruir de preiugé, pour appuyer le raisonnement de ceux qui voudroient condamner le mien sur la fausse creance de ce soubçon: bien est vray, que ie desiré les plus interessez à la defense de Mazarin de me pouuoir nier, que leur maistre ne soit extrémement ambitieux de se conseruer dans le gouuernement, attendu l'entreprise effroyable de ce grand coup, qui marque euidentement vne auidité d'autant plus insatiable, que plus il estoit probable qu'il ne l'entreprendroit que dans l'extremité du desespoir: mais ie croy que i'entreprends de prouuer qu'il est iour en plein midy, lors que ie veux faire voir la passion que le Cardinal a de faire subsister sa fortune mal-gré les attaques de ses ennemis, puis qu'il n'appert que trop par

la hardiesse de ses entreprises, que c'est l'vniue, ou la principale de ses ambitions, & qu'il aimeroit cent fois mieux mourir, que d'estre iamais reduit à la necessité de suruiure à la honte de se voir decheu du haut faiste de son autorité: Pour prouuer qu'il est vn ingrat, & pour fermer la bouche à tous ceux qui voudroiet y faire quelque replique, ie n'ay qu'à leur mettre deuant les yeux toute la haine de cet Estat, qui ne se declareroit iamais si generalement contre cet estranger: Si tous les François n'y reconnoissoient vne méconnoissance visible; & si l'experience qu'on a de sa lacheté, depuis qu'il est dans le ministere, ne vous conuainquoit en toutes façons, que mazarin n'a point de vice plus remarquable que celui de son ingratitude; & qu'il ne donne iamais, que lors qu'une dernière necessité luy vient arracher quelque chose des mains.

Il'establis sur ces veritez presuppосées, & generally receües de tout le monde, l'infailibilité de la consequence qui doit faire la resolution de ce doute; ie dis avec tous les prudens, que mazarin n'a point eu d'autre motif en emprisonnant les Princes, que celui qui luy a esté inspiré par la necessité de se maintenir dans son premier esclat; & par la repugnance que son lache naturel auoit de se scauoir redevable de toute sa fortune, à celui dont la grandeur ne pourroit iamais estre également reconnüe, que par vne constance non iamais interrompüe de subiection, qui luy feroit espouser tous ses interests, sans qu'il luy fut iamais permis de le choquer dans la moindre
de ses

de ses intentions, à moins qu'il ne voulust se resoudre de prester tousiours les oreilles aux reproches de son rétablissement. C'est cette reflection qui luy a fait fermer les yeux à tous ces nobles motifs, qui seroient neantmoins les continuels aiguillons de la generosité des plus laches; c'est elle qui luy a fourny toutes ces fausses couleurs, dont il a reuestu puis apres les inuectiues d'une dangereuse accusation, pour rendre son visage hideux, aux yeux de ceux qui ne le considereront que dans ses trompeuses apparences; & pour acheuer de le noircir dans l'idée de ceux ausquels le siege de Paris seruoit desia de pretexte, pour le deguifemēt de l'iniustice de leur haine: C'est cette consideration, dis-je, qui a fait resoudre cet ingrat, & cet ambitieux à l'emprisonnement de celuy dont la liberté deuoit captiuer la sienne: dont la puissance deuoit estre le frein de sa tyrannie, & dont le pouuoir ne pourroit plus souffrir son autorité que dans la dependance generale de toutes ses intentions.

Il me semble que mon raisonnement commence à porter coup; & que ces sensez pretendus, qui ne iugent iamais que sur les apparences, pourront enfoncer plus auant, pour penetrer dans la cōnoissance, qui peut faciliter la resolution de ce doute, lors qu'ils considereront tous que Monseig. le Prince ne pouuant rien demander qui ne fust à la disposition du Cardinal; & le Cardinal ne pouuant rien refuser à Monseigneur le Prince, qui ne marquast vne méconnoissance insupportable; & le mesme Monseigneur le Prince ne pouuant se rendre importun, quelques frequen-

quentes que fussent les demandes, qu'il eust pû faire à celuy qui ne s'estoit restably que par sa faueur; il ne se pouuoit faire que cet B stranger n'abusast de son authorité, pour racher de perdre celuy qui la deuoit capriuer par la necessité de sa reconnoissance.

Ce raisonnement est d'autant plus infailible, que plus il est vray que l'ambition debordée, & l'ingratitude sont inseparables, & qu'il ne se peut en aucune façon que lors que celle-la prédomine dans vn esprit, celle-cy n'en soit la principale campagne: puis que l'ambition, comme parlent les Sages, n'est rien autre chose qu'un certain debordement de nostre imagination, qui nous fait paroistre à nous-mesme plus grands que nous ne sommes; ce qui ne se pourroit iamais, si l'ingratitude n'y venoit au secours, pour effacer de l'esprit le souuenir de cette noble seruitude de reuanche, à laquelle nous sommes obligez par la reconnoissance; & pour nous faire oublier les faueurs d'autruy, dont la memoire nous feroit sans doute paroistre en effet, moindres que nous ne sommes par imagination: pour cette raison il est fort aisé à conclurre que le Mazarin estant vn des plus ambitieux personages du monde, il falloit par mesme consequence que son ingratitude fut en mesme degré; & que pour luy conseruer cette idée extrauagante de sa grandeur, elle luy effaçast de l'esprit la pensée de celuy, lequel il ne pouuoit regarder sans se sentir obligé de dire, qu'il n'estoit grand que par sa seule faueur: ainsi la necessité de seconder toutes les intentions de monseigneur le Prince par reconnoissance,

fance, ou de les choquer avec ingratitude, reduit
 Mazarin à cette extremité, qu'il ne pouuoit luy re-
 fuser chose quelconque, sans se seruir de son propre
 bien fait pour le desobliger; ny procurer seruillement
 l'execution de toutes les demandes, sans se rendre plu-
 tost le ministre dependant de ses volonte, que de
 celles de son souuerain. *Ab omni rebus, ad omnia*
 Cette consequence paroist si visible dans toute la
 Declaration du Roy; c'est à dire, dans toute l'inuesti-
 ture que Mazarin a fait passer à la faueur de cet illustre
 titre, qu'il semble que cet ambirieux ingrat n'en peut
 dementir le dessein: Tellement qu'à bien considerer
 toute la suite de son discours, les plus seueres con-
 cluent que tous les crimes de Monseigneur le Prince
 ne reuiennent qu'à l'importunité de ses demandes.
 S'il demande le gouvernement de quelque place,
 pour quelque Capitaine, que la valeur luy ait fait re-
 marquer dans les combats, il est soubçonné de vou-
 loir brasser quelque mauuais party contre la Royau-
 té: s'il propose quelque homme d'elite pour estre nom-
 mé à quelque Euesché vaquant, c'est vn insatiable
 qui ne se contente iamais; s'il parle de l'Admirauté,
 ou de l'espée de Conestable pour seruir de recom-
 pense à la grandeur des seruices qu'il a rendus à l'E-
 stat, c'est vn criminel visible de leze Majesté; s'il se
 passionne vigoureusement pour le progres des affai-
 res de la Monarchie, pendant la minorité de son Sou-
 uerain, c'est vn violent, c'est vn seditieux, c'est vn
 boule feu, c'est vn *Arrestez, arrestez,*
 monsieur le Cardinal, il n'en faut pas d'auantage,
 50 E pouz

pour faire voir que les demandes de Monseigneur le Prince sont importunes, ou criminelles, parce qu'elles vous ostét la liberté de disposer de toutes les charges de l'Etat, selon vos caprices.

Si Monseigneur le Prince n'est conuaincu de leze Majesté, que pour auoir pretendu à l'espée de Connestable, ou à la dignité d'Admiral, il n'est criminel que pour auoir voulu en recompense de quatre batailles, ce que nos Roys ont donné par faueur à des simples Gentils-hommes; s'il n'est soubçonné du dessein d'auoir brasé quelque mauuais party, que pour auoir demandé des gouuernements pour ceux qu'il auoit veu voler dans les occasions, il n'est soubçonné de trahison, que pour auoir fait son deuoir, en procurant quelque recompense à ceux dont il reconnoissoit peut-estre tout seul le merite: enfin s'il n'est insolent que pour s'estre vigoureusement interessé dans les progres de l'Etat, vous estes vn eceruelé de ne sçauoir mieux couvrir vostre jeu pour le decréditer dans l'idée des fidelles Subiets de ce Royaume, qui n'atendent rien moins de la generosité de Monseign. le Prince, que cette vigoureuse fermeté d'esprit, à laquelle il faisoit fort heureusement échouër toutes vos peruerfes intentions, pour le maintien de l'autorité de son Prince.

Mais leuez le masque, & mettez du moins vne fois le cœur sur vostre front, afin de nous y laisser lire sans fourbe, ces importantes veritez que nous venons de descouurer enfin, par la suite infailible d'vn fort raisonnement, c'est à dire, I. qu'il vous fachoit trop
de

ſçauoir que vous deuiez toute vofre fortune à Mon-
 ſeigneur le Prince, II. que vous ne pouuiez ſouffrir
 cette grande obligation que vous auiez à ſecondér
 toutes ſes intentions III. que la neceſſité d'inthe-
 riner toutes ſes demandes vous reduiroit enfin à ne
 gouverner l'Eſtat, que pour en prendre les ordres de
 ſa conduite, IV. que cette grande ſeruitude, vous
 empeschoit de diſpoſer des charges de la Monarchie,
 en faueur de vos va-de-pieds V. que vous eſtiez
 honteux de ne porter qu'un vain titre de premier mi-
 niſtre d'Eſtat, & VI. que vous n'eſtiez plus en li-
 berté de gouverner au gré de vos caprices, & que cet
 Illuſtre Genie eſpioit trop ſeuerelement tous vos pas
 pour ne vous obliger pas à luy braſſer quelque mau-
 uais party. Voyla ce me ſemble la reſolution entie-
 re du premier doute, ie paſſe au ſecond.

II. RESOLUTION POLITIQUE

du deuxieſme doute.

*Pourquoy eſt-ce que Mazarin s'opiniaſtre ſi fort à la
 detention de Meſſieurs les Princes, &c.*

IE confeſſe d'abord que les motifs de l'emprison-
 nement des Princes, ſont ceux de leur detention;
 & que le Cardinal Mazarin doit s'opiniaſtrer à l'em-
 peſchement de leur deliurance, par les meſmes rai-
 ſons qu'il a eu pour ſ'aſſeurer de leurs perſonnes. mais
 les bons Politiques connoiſſent bien que le temps a
 fait

fait naistre de nouveaux obstacles, qui font regarder cet eslargissement, comme l'infaillible escueil de la fortune de Mazarin, & que les causes premieres de ce coup hardy, ne donneroient point tant de tranches à tout le conseil de leur Autheur, s'il n'estoit obligé d'en detester l'infecundité, par la fatale necessité que leurs effets luy donnent, de ne pouuoir consentir à cette delibrance, sans souscrire tacitement à sa perte.

Deuelopons vn peu plus clairement cette verité par vne longue deduction de toutes les circonstances qui sont suruenues à cet emprisonnement, & qui ne laissent point trouuer d'autre source à la deliurance, que celle de la perte de Mazarin: pour cet effet ie reprends mes archives, & ie dis que cet ingrat, à tout rompre, ne pouuoit du moins manquer de se maintenir mal-gré toute la haine de l'Etat, s'il eust voulu ménager prudemment les affections de Monseigneur le Prince, qui sans doute le pouuoit soustenir, quelque effort qu'on eust fait, pour luy faire quitter le timon; & qui n'eust iamais manqué de le proteger, en intention de se seruir de l'authorité qu'il auoit auprès de la Regente, pour n'estre iamais refusé dans aucune de ses demandes: Les plus oculez auoient bien preu ce seul moyen; mais Mazarin, quelque connoissance qu'il en eust luy-mesme, n'eust pas le cœur de se voir réduit à la necessité seruite de seconder inuiolablement toutes les intentions de Monseigneur le Prince: C'est pourquoy l'ambition qu'il auoit de posseder le cœur de la Reyne, sans estre obligé d'en soumettre les faueurs à la discretion d'un bien-

bien-faïcteur, luy suggera le deſſein de ſuppoſer des crimes à l'irreprochable meſme, & de taſcher ſuiuanc cette maxime du monde.

Qui nihil poteſt ſperare, deſperet nihil.

De trouuer quelque reſſource à la faueur d'vn deſeſpoir, en oſtant de deuant ſes yeux celuy qu'il ne pouuoit regarder que comme le Dieu de ſon bon-heur.

Il eſt vray qu'il eſtoit à la veille de le porter plus haut que iamais, ſi ce grand coup luy euſt reüſſi, mais les bons deſtins de la France ont voulu que les Partizans de ces trois illuſtres, ne ſe ſont point endormis à la nouuelle de cette inſolence; & que le party qui s'eſt formé pour en vanger l'affront, a fait conueoir à tous les iniuſtes enſemis de la vertu de Monſieur le Prince, que le Cardinal Mazarin, bien loing de veiller aux auantages de la Royauté, n'auoit point de plus ambitieufe paſſion que d'en ſapper les plus ſolides fondemens, puis qu'il attaquoit l'innocence de celuy, dont la ſeule preſence deuoit eſtre la bride de tous les mal-heureux deſſeins qu'il pouuoit braſſer contre cet eſtat: C'eſt auſſi de cette funeſte ſource qu'on a veu naiſtre ces grands deſordres, qui ſont encore auourd'huy trembler tout ce Royaume, & qui ſont eſtonner meſme les plus prudents, de ce qu'on n'y pouuoit pas au plutoſt par cette deliurance tant deſirée, de Meſſieurs les Princes.

mais pour ne laiſſer point de lieu à cet eſtonnement, ie croy qu'il faut ſçauoir que l'affront que Monſieur le Prince a receu d'auoir eſté empriſonné

onné par le conseil de celuy que sa faueur auoit maintenu, ne peut esperer de moindre reparation apres leur deliurance, que celle de la perte du Cardinal mazarin, & que cet Illustre Conquerant seroit le plus insensible des mortels, s'il pouuoit endurer qu'il eust retenty par toute l'Europe, sans qu'il le mist en peine d'en faire éclatter encore plus hautement la reparation: Voyla l'entrée de ma premiere raison, que ie puis encore rendre plus sensible à tous les curieux desinteressez, s'ils veulent prendre la peine de faire quelques reflections sur la bassesse du méconnoissant, & sur la grandeur du méconnu; sur la reputation de Monseigneur le Prince, & sur le decry du Cardinal Mazarin; sur l'importance du bien-faict du costé de celuy qui l'a receu, & sur l'indifference de celuy qui l'a donné.

Quand ie parle de monseigneur le Prince, ie parle de celuy dont le nom est plus grand que toute l'Europe; dont la valeur est plus connue que celle des Cefars; dont la naissance peut du moins aller du pair avec toutes les plus illustres du monde; quand ie parle de Mazarin, ie parle de celuy (sans passion) dont le nom n'a éclatté que comme celuy d'Herostate à Ephese; c'est à dire, à la faueur des embrazements qu'il a fomentez dans toute l'Europe, dont les trahisons sont generalement detestees, tant des estrangers que des domestiques, & de peur de redire, dont la naissance n'est pas plus releuée que celle des boulangers de Gouneffe, ou des charbonniers de Paris, & neantmoins toute l'Europe sçaura que

que ce descrié, ce traistre, ce vilain a fait emprisonner ce Redoutable, ce Conquerant, cet Illustre, sans que ce dernier s'efforce en aucune façon, apres son esslargissement, d'en faire aussi hautement éclatter la vengeance, que l'afront en a retenty : si quelqu'un croit que cela se puisse, ie luy promets qu'il ne sera iamais damné.

Cependant ie continuë pour faire voir que l'importance d'estre appuyé de monseigneur le Prince, estoit necessaire pour la conseruation de Mazarin ; & quel'indifference que monseigneur le Prince auoit à le soustenir, estoit si parfaite, qu'il n'y estoit obligé par acune consideration, que par celle de sa propre generosité : qu'eust fait le pauure Mazarin, si monseigneur le Prince se fust voulu ietter dans le party des Parisiens, & s'il eust accepté la Regence qu'on luy offroit : par les Messieurs ses Partisans, ie vous assure que ie ne vous contrediray pas, parce que ie croy que vous ne serez pas assez effrontez pour nier que la perte de vostre maistre n'ait esté à la liberté de monseigneur le Prince : mais quels estoient les motifs que monseigneur le Prince auoit pour soustenir Mazarin, est-ce qu'il consideroit ses alliances ; il n'en a iamais pû trouuer, mesme avec des simples Gentils-hommes : est-ce qu'il redoutoit sa puissance ? il ne subsistoit que par sa faueur : est-ce qu'il pretendoit se faire aymer en le protegeant ? il ne voyoit que trop qu'il s'alloit decrediter dans l'idée des Francois : est-ce qu'il respectoit quelque grand qui fust interessé à son party ? tout le monde l'auoit presque generale-
ment

ment delaisé: il faut donc necessairement qu'il n'ait eu que sa propre generosité pour le motif de cette protection, & qu'il ne l'ait fait subsister mal-gré toutes les secousses de l'Estat, qu'avec vne aussi pure indifference, que son secours estoit absolument necessaire pour le Cardinal Mazarin, afin de n'estre point precipité du faiste du gouuernement: apres ces reflexions ie m' imagine qu'il faut auoir renoncé au sens commun, pour ne voir pas que la necessité, que l'honneur imposera à monseigneur le Prince, de perdre Mazarin sera indispensable, & qu'il n'est obligé ny par les loix humaines, ny par les Diuines, de luy pardonner, à moins qu'il soit en dessein de iustifier l'iniustice de son procedé, par celle de sa tolerance; & qu'il vueille laisser l'idée de son accusation dans l'imagination des foibles, pour faire paisiblement suruiure à la reparation de sa gloire, celuy qui l'a si outrageusement flestrie: mais cela ne se peut, ny ne se doit: la reputation de ce Prince n'est pas moins necessaire à l'Estat, que la cōseruation de sa personne; & puis que toute l'Europe en a conceu des idées qui ne pouuoient estre que très-desauantageuse à son honneur en suite de cet emprisonnement; il faut necessairement qu'elles soient effacées de l'esprit des peuples, en faisant voir par les effets d'une iuste vengeance, que l'enuie d'un mauuais fauory, quoy qu'innocemment appuyée de l'authorité souueraine, a fait heureusement triompher ses trahisons pour opprimer l'innocence la plus connue de ce siele.

La Politique, la Morale & le Christianisme sont

de ce

de ce sentiment. La premiere conclud d'abord à la vengeance par toutes les raisons d'Estat; & protester hautement qu'on ne scauroit laisser cette trahison impunie, à moins que de vouloir la faire passer pour vn dangereux preiugé des insolences, ou les fauoris s'emporteroient deormais, pour affermer leur tyrannie par l'esloignement de ceux que la proximité du sang interesseroit pour la conseruation inuiolable de la Royauté: La seconde se laisse emporter insensiblement au de là des bornes de la sagesse, pour fulminer les testes de ceux, qui veulent persecuter l'innocence dans les personnes sacrées des Princes; & le Christianisme mesme, qui n'a des menaces, que pour en ietter l'épouuante dans les ames des vindicatifs, affileneantmoins luy mesme les trenchans qui doiuent moissonner les testes de ceux qui noircissent visiblement la reputation des Princes; & condamne ceux-cy de lacheté; s'ils ne sacrifient bien-tost à la iustice de leur haine, ceux qui les ayant vne fois decriez, ne scauroient suruiure par leur tolerance, que pour iustifier le procedé malicieux de leurs premieres calomnies.

En effet, n'est-il pas probable que si Mazarin subsistoit apres l'elargissement des Princes, ce reestablishement exerceroit les raisonnements de toutes les conuersations pour en faire donner la cause, ou à la generosité de ces Illustres, ou à leur impuissance, ou à leur lacheté, pour la generosité qui secouë le fer des mains offencées, elle n'a ce pouuoir que sur les particuliers, sans qu'elle puisse preten dre aucun droit

H sur les

30
sur les personnes publiques : pour l'impuissance ie
croÿ qu'il n'y en auroit point, & certainement il n'est
que trop probable que ces Illustres Geans n'auroient
point de peine de precipiter ce pigmée, lors qu'ils y
teroient en personne, puisque l'experience a fait voir
qu'il n'a fallu que leur nom, afin de l'esbranler dan-
gereusement : si quelqu'un a iamais reconnu de la-
cheté dans ce genereux Prince; qu'il parle, & ie luy
repartiray promptement avec mon espée : Cepen-
dant ie concluds de tant d'inaillibles antecedens que
l'eslargissement de monsieur le Prince deuant estre
incompatible avec la subsistance de Mazarin, à rai-
son de la necessité que tous les motifs de l'honneur
imposeroient à cet Illustre oppressé, de perdre cet
ambitieux ingrat; Le Cardinal Mazarin ne doit point
auoir de plus forte passion par les motifs de ses inte-
rests, que de ne consentir iamais à sa deliurance, ius-
qu'à ce que l'impuissance de ses empeschemens le re-
duise à faire de necessité vertu, & à chercher vne au-
tre resourçe pour sa fortune ruynée, par quelque nou-
uelle risque.



FI. N.

